

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

**Commission permanente du 22 novembre 2021**

**Délibération n° CP-2021-0952**

Commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

Commune(s) : Vaulx-en-Velin

Objet : Centre technique de maintenance - Réaménagement des ateliers - Individualisation totale d'autorisation de programme

Service : Délégation Ressources humaines et moyens généraux - Direction Patrimoine et moyens généraux

**Rapporteur** : Madame Béatrice Vessiller

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 64

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 5 novembre 2021

Secrétaire élu(e) : Blandine Collin

Affiché le : mardi 23 novembre 2021

Présents : Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, M. Boumertit, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, M. Camus, M. Cochet, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

Absents excusés : M. Kabalo (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Charlot (pouvoir à M. Seguin), M. Ben Itah (pouvoir à M. Bagnon), M. Artigny (pouvoir à Mme Moreira).

**Commission permanente du 22 novembre 2021****Délibération n° CP-2021-0952**

Commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

Commune(s) : Vaulx-en-Velin

Objet : Centre technique de maintenance - Réaménagement des ateliers - Individualisation totale d'autorisation de programme

Service : Délégation Ressources humaines et moyens généraux - Direction Patrimoine et moyens généraux

La Commission permanente,

Vu le rapport du 3 novembre 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

Le centre technique de maintenance est un service de la direction du patrimoine et des moyens généraux dont les locaux sont situés 10 rue Jean Corona à Vaulx-en-Velin. Il participe, en régie directe, à la maintenance du patrimoine métropolitain (bâtiments, terrains, etc.) pour les corps d'état suivants : plomberie, serrurerie, électricité, plâtrerie-peinture, menuiserie, maçonnerie, espaces verts, transports avec l'appui d'un magasin de fournitures de bâtiment.

Trois bâtiments sont répartis sur le site. Vieillissants, ces bâtiments ne sont plus adaptés aux besoins et aux contraintes techniques et réglementaires actuels. Aujourd'hui, l'urgence se porte sur la restructuration du bâtiment central 2 qui comprend les ateliers et le magasin.

En raison de la vétusté du rez-de-chaussée du bâtiment 2 du centre technique de maintenance et des différents dysfonctionnements techniques, fonctionnels, sécuritaires et réglementaires, le projet de restructuration consistera aux modifications suivantes :

- déplacement et réaménagement du magasin,
- déplacement et réaménagement de l'atelier plomberie/électricité,
- déplacement et réaménagement de l'atelier peinture,
- déplacement et réaménagement de l'atelier espaces verts,
- déplacement et réaménagement de l'atelier serrurerie,
- amélioration de l'entrée du site et de son contrôle,
- modification de la circulation sur le site en zone ouest et relocalisation d'une partie du stationnement,
- relocalisation du stockage gaz et essence.

Afin de minimiser le coût de l'opération, une partie des travaux sera réalisée en régie par les agents du site.

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée à la réalisation des travaux de réaménagement des ateliers du centre technique de maintenance s'élève à 700 000 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le programme de réaménagement des ateliers du centre technique de maintenance à Vaulx-en-Velin.

**2° - Décide** l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P28 - Fonctionnement de l'institution, pour un montant de 700 000 € en dépenses à la charge du budget principal répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 50 000 € en 2022,
- 650 000 € en 2023,

sur l'opération n° 0P28O8475.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20211122-269214-DE-1-1 Date de télétransmission : 23 novembre 2021 Date de réception préfecture : 23 novembre 2021
---